

SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 13 décembre 2012 relatif à la composition nominative du jury de l'examen de fin de formation des élèves attachés d'administration hospitalière

NOR : AFSH1230705A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté du 30 décembre 2011 fixant le contenu et les modalités du cycle de formation des élèves attachés d'administration hospitalière ainsi que son évaluation,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de l'examen de fin de formation des élèves attachés d'administration hospitalière au titre de l'année 2012 est composé comme suit :

- M. Jean DEBEAUPUIS, directeur général de l'offre de soins ou son représentant, président.
- Mme Françoise BAS-THERON, membre de l'inspection générale des affaires sociales.
- M. Franck VOLEON, responsable de la formation des attachés d'administration hospitalière à l'École des hautes études en santé publique, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.
- M. Gilles GUIHEUX, directeur de l'institut de préparation à l'administration générale de l'université de Rennes-I.
- M. André LUCAS, enseignant en gestion des ressources humaines à l'École des hautes études en santé publique.
- M. Yann BUBIEN, directeur du centre hospitalier universitaire d'Angers.
- Mme Valérie MIGNON, attachée d'administration hospitalière à l'établissement public de santé mentale de l'agglomération lilloise.
- Mme Marie-Victoire GROLLEAU, attachée d'administration hospitalière à l'hôpital Beaujon (AP-HP) de Clichy.
- Mme Céline RANC, attachée d'administration hospitalière aux Hospices civils de Lyon.

Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 13 décembre 2012.

Pour la ministre et par délégation :
*Le sous-directeur des ressources humaines
du système de santé,*
R. LE MOIGN